

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

## 1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 23 juillet 2019

Le compte-rendu de la séance du 23 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

## 2°) Finances

### **2.1. –Budget annexe Lotissement La Martinière 1 : vote du BP et transfert des dépenses**

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la réalisation de ce nouveau lotissement, un budget annexe a été créé lors de la séance précédente. Il convient désormais de voter le budget prévisionnel au titre de l'année 2019.

Il précise, en outre, que les dépenses afférentes à l'acquisition de ces terrains ont été préalablement prises en charges par le budget principal. Il propose donc aux conseillers de se prononcer également sur le transfert de cette dépense du budget principal vers le budget annexe « La Martinière 1 ».

Aussi, il présente ledit budget en précisant l'équilibre budgétaire comme suit :

	BP 2019
<b>Section Fonctionnement</b>	
Dépenses	<b>220 002.00€</b>
Recettes	<b>220 002.00€</b>
<b>Section Investissement</b>	
Dépenses	<b>220 002.00€</b>
Recettes	<b>220 002.00€</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de voter le budget primitif 2019 tel que présenté.
- **AUTORISE** la cession et le transfert des dépenses afférentes à l'acquisition initiale des terrains du Budget Principal vers le budget annexe « La Martinière ».
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents correspondants.

## 2.2. – Approbation marché de travaux rénovation énergétique salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres relatif au marché de travaux de la rénovation énergétique de la salle des fêtes. Pour rappel, l'estimation au stade APD s'élevait à 293 200€ HT.

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE					
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES					
N° et intitulés lots	Estimations APD	Classement proposé par la maîtrise d'œuvre			
	Estimations (HT)	Entreprises	Montant après négociation (€ HT)	Ecart par rapport à l'estimation en € HT	Ecart par rapport à l'estimation en %
<b>LOT 1 - CHARPENTE METALLIQUE</b>	32 200,00 €	<i>Lot infructueux - Estimation DCE</i>	20 000,00 €	-12 200,00 €	-37,89%
<b>LOT 2 - COUVERTURE</b>	81 200,00 €	GARANDEAU	85 000,00 €	3 800,00 €	4,68%
<b>LOT 3 - MENUISERIES EXTERIEURES</b>	29 200,00 €	SERRURERIE LUCONNAISE	23 500,00 €	-5 700,00 €	-19,52%
<b>LOT 4 - CLOISONS SECHES PLAFONDS</b>	51 800,00 €	TECHNI PLAFONDS	48 500,00 €	-3 300,00 €	-6,37%
<b>LOT 5 - PEINTURE</b>	5 900,00 €	AUCHER	6 400,00 €	500,00 €	8,47%
<b>LOT 6 - ELECTRICITE</b>	23 700,00 €	SNGE	14 900,00 €	-8 800,00 €	-37,13%
<b>LOT 7 - CHAUFFAGE - VENTILATION</b>	29 200,00 €	PLOMBEO	54 000,00 €	24 800,00 €	84,93%
<b>TOTAL € H.T.</b>	<b>253 200,00 €</b>		<b>252 300,00 €</b>	-900,00 €	-0,36%
<b>LOT 8 - CARRELAGE</b>	PM - non prévu à l'APD (évaluation DCE 40 000 € HT)	OUEST REVETEMENT	30 860,56 €		
<b>TOTAL € H.T. (compris carrelage)</b>	<b>293 200,00 €</b>		<b>283 160,56 €</b>		

A noter que pour 1 lot (charpente), aucune offre n'a été reçue. Celui-ci est donc déclaré infructueux.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour le rapport d'analyse des offres présenté par Monsieur le Maire,
- **RETIENT** l'ensemble des offres classés 1ères, offres mieux-disantes de ce marché de travaux, dont le montant s'élève à 263 160,56€ HT (pour 7 lots attribués sur 8),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

## 2.3 – Approbation programme d'aménagement de voirie et stationnement complexe sportif

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres relative à ce marché de travaux. Il indique que 3 offres ont été remises. Pour rappel, l'estimation au stade de l'avant-projet définitif s'élevait à 183 000€ HT.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour le rapport d'analyse des offres présenté par Monsieur le Maire,
- **RETIENT** l'offre de l'entreprise VALOT TP, offre classée 1<sup>ère</sup> dans le rapport d'analyse des offres pour un montant de 181 000€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

## 3°) Urbanisme et Travaux

### 3.1. – Programmation travaux Villedor

Les travaux ont débuté. Quelques arbres restent à tomber et les services techniques effectueront prochainement le rognage des souches. Les travaux de voirie pourront être entrepris.

### 3.2. – Point travaux en cours :

- \* Rue Jean Yole : les trottoirs sont programmés à partir de la semaine 40.
- \* Construction du club house au tennis : les travaux ont débuté au cours de l'été. Quelques délais de retard sur la livraison de la couverture et charpente.
- \* Lotissement Le VIVIER : 3 lots, 1 dans la 1<sup>ère</sup> tranche et 2 dans la 2<sup>ème</sup> tranche restent à commercialiser. Les ventes se sont accélérées au cours de l'été. Le démarrage des logements sociaux est prévu en fin d'année. Les travaux de finition de la 1<sup>ère</sup> tranche sont engagés.
- \* Réseaux EU-EP Rues Gautron et Le Pot : les riverains seront informés de la réalisation des travaux programmés à compter de la mi-octobre. De nombreuses démarches restent à finaliser pour réorganiser les transports scolaires, l'accès à l'école publique pendant cette période de travaux sous route fermée.
- \* Réfection du terrain d'honneur : le décompactage a été réalisé récemment. Une réunion sur site est prévue le 11 octobre pour analyser notamment la qualité de la pousse et entériner la date de reprise des compétitions sportives.

### 3.3. – Aménagement de voirie : Sollicitation d'une subvention auprès du C.D 85 dans le cadre des amendes de police 2020.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre des futurs aménagements de sécurité Rue Le Pot et Rue Gautron, le Conseil Municipal peut solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre des amendes de police 2020. La commune a bénéficié cette année de ce type d'aide dans le cadre de la réalisation des plateaux Rue Jean Yole.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** une aide du Conseil départemental de la Vendée dans le cadre des amendes de police pour le projet d'aménagement de sécurité des Rues Le Pot et Gautron à hauteur de 10 000€,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents à intervenir.

### **3.4. – Pluie : date de l'enquête publique**

L'enquête publique se déroulera du 21 octobre au 22 novembre 2019. Le dossier complet sera disponible en Mairie aux horaires habituels d'ouverture au public. 2 permanences du commissaire-enquêteur sur la commune sont prévues le mardi 5 novembre entre 9h30 et 12h30 et le lundi 18 novembre entre 9h30 et 12h30.

## **4°) Questions diverses**

### **\* Redevance occupation domaine public 2018**

Monsieur le Maire présente le montant de la redevance d'occupation du domaine public Gaz au titre de l'année 2018. Celle-ci s'élève à 441,78€ HT.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour le montant de redevance d'occupation du domaine public gaz qui s'élève à 441,78€ HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

### **\* Convention de mise à disposition des salles municipales**

#### **\* Exposition TROUSSICOT / MERLET**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'occupation par les artistes de la salle des fêtes communale de mettre en place une convention d'utilisation du bâtiment à titre gracieux.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour le prêt à titre gracieux de la salle des fêtes communale du 19 au 29 septembre 2019,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec les 2 artistes exposants la convention d'utilisation.

Emmanuel FERRE ajoute que l'exposition bénéficie d'une bonne fréquentation. De l'avis de tous, la mise en valeur des œuvres exposées est réussie.

#### **\* PartAGE en Scène : programmation culturelle du Département vers les scolaires**

Monsieur le maire précise que le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif **pARTage en Scène** sollicite le prêt gracieux de la salle du Cercle pour des spectacles éducatifs à destination des cycles 3 des écoles primaires du canton et des cantons limitrophes. Spectacle proposé : « Musique pour les Drôles » avec le groupe ARBADETORNE les 2, 3 et 5 décembre 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- **DELIBERE** favorablement pour le prêt gracieux de la salle du Cercle aux services culturels du Conseil départemental les 2, 3 et 5 décembre 2019 dans le cadre de l'opération « pARTage en Scène »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce prêt.

#### \* Syndicat Mixte Prévention Routière : Modification des statuts

Dans le cadre de la refonte territoriale issue de la loi NoTRE, le périmètre du syndicat mixte a évolué. Certaines collectivités se sont ainsi retirés du Syndicat Mixte ou certaines intercommunalités nouvellement créées se sont substitués à leurs commune membres pour l'exercice de cette compétence.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres, le conseil municipal **DELIBERE** favorablement pour la modification des statuts du Syndicat Mixte des cantons de Palluau et La Mothe-Achard.

#### \*Point rentrée scolaire :

##### Effectifs

<b>Effectifs au 02/09/19</b>	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Ecole Publique	109	113	110	116	113	115
Ecole Privée	195	192	184	187	174	175
Totaux	<b>304</b>	<b>305</b>	<b>294</b>	<b>303</b>	<b>287</b>	<b>290</b>

**Restaurant Scolaire** : 243 repas Jour 1 soit 4 repas de plus qu'en 2018.

A noter que ce début d'année a été marqué par plusieurs arrêts dont celui du chef cuisinier. Une société extérieure est intervenue pour pallier cette absence.

Monsieur le Maire souligne la solidarité de l'équipe de restauration scolaire dans cette situation délicate et remercie le personnel pour son engagement à maintenir un bon niveau de service public. Il indique également que l'organisation générale du service a été gérée par le DGS particulièrement impliqué à cette occasion.

#### \*Agenda des manifestations :

- Election du CME : le samedi 28 septembre. 9 élèves se sont portés candidats.
- Journée prévention routière organisée par Familles Rurales : le 5 octobre 2019. Monsieur le Maire indique que l'association a préparé avec l'ensemble des acteurs de la sécurité routière une manifestation d'ampleur. De nombreuses animations se dérouleront Place du Champ de Foire et salle des Fêtes à cette occasion.

#### \* Prochains conseil municipal

- Mardi 22 octobre 2019 à 20h

**La séance est levée à 23h**

